



DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL de la commune de CRAVANT LES COTEAUX

Séance du 2 MARS 2026

Délibération n°2026-012

Date de la convocation :
16/02/2026

Membres	14
Présents	12
Représentés	2
Votants	14
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0

L'an deux mil vingt-six, le deux MARS

Les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance à 18h30 à la mairie de Cravant-les-Coteaux, sous la présidence de Mr BAUDRY, Maire.

Etaient présents : MM Christophe BAUDRY – Michel BRIAND- Alain RAGUENEAU- Philippe PION- Pascal VILLEMAINE- Guy FOUSSARD- Dominique ORION- Matthieu POUROL- Dominique BOUCHER- Bruno BASILE – Mmes Emilie LASSIER- Sandrine GASNIER

Etaient absents excusés ayant donné pouvoirs : Pierre ALLIET à Alain RAGUENEAU- Mélanie GILLOIRE à Dominique ORION

Etait absent : /

Est désigné secrétaire de séance : Mr Pascal VILLEMAINE

RENOUVELLEMENT DE 3 LUMINAIRES ÉCLAIRAGE PUBLIC- IMPASSE DES BERTHAISIÈRES

Mr le maire présente au conseil municipal l'estimatif, établi par le SIEIL, pour le renouvellement de 3 luminaires vétustes Impasse des Berthaisières.

La participation communale est estimée à 1 362.43 € (TVA prise en charge par le SIEIL)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et s'engage financièrement dans cette opération de renouvellement de 3 luminaires vétustes Impasse des Berthaisières

Mr le maire est chargé de retourner le bon de commande au Syndicat Intercommunal d'Electricité d'Indre-et-Loire

Rendu exécutoire par :
dépôt en Préfecture de TOURS le : 06/03/2026
Notification ou publication le 06/03/2026

Pour extrait conforme
Fait en mairie de CRAVANT LES COTEAUX, le 06/03/2026
Le Maire
Christophe BAUDRY

Le secrétaire de séance
Pascal VILLEMAINE

